

Avec **lecovoiturage**
le trajet se partage,
son prix aussi !

Commencer dès maintenant
en téléchargeant l'application


KAROS



Avec **lecovoiturage**
le trajet se partage,
son prix aussi !

Commencer dès maintenant
en téléchargeant l'application


KAROS



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Pour plus d'informations :

lametropolemobilite.fr

0 800 713 137

Service & appel gratuits

Retrouvez le service **lecovoiturage** sur l'application Karos :

- 1 Téléchargez l'application Karos sur votre mobile ou scanner le QR code
- 2 Créez votre compte personnel et complétez vos adresses favorites
- 3 Vous serez automatiquement géolocalisé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- 4 C'est parti ! Covoiturez avec qui vous voulez dans l'application



KAROS

Téléchargez dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Avec **lecovoiturage** le trajet se partage, son prix aussi !

Commencer dès maintenant en téléchargeant l'application **KAROS**



LA METROPOLE
Mobilité

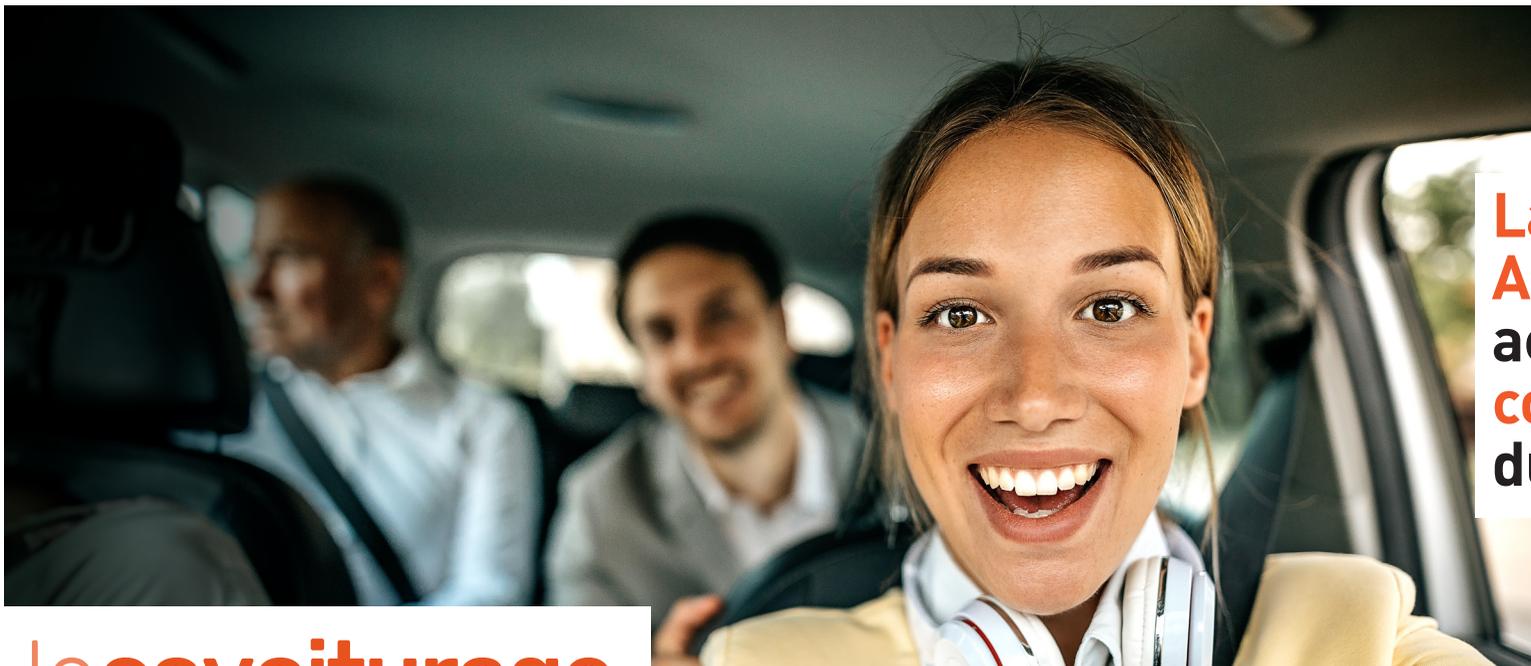
35 ENGAGEMENTS
POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

Métropole Aix-Marseille-Provence - 58 boulevard Charles Livon - 13007 MARSEILLE - Création : Direction Communication - 09/2024 - Ne pas jeter sur la voie publique.

lametropolemobilite.fr

0 800 713 137

Service & appel gratuits



La Métropole Aix-Marseille-Provence accompagne vos covoiturages du quotidien.

lecovoiturage

opéré par  KAROS

... est une solution complémentaire pour votre mobilité, elle est économique, écologique, pour tous vos trajets du quotidien : domicile / travail, shopping, activité sportive ou culturelle.

Cette offre renforce les services mobilité de la Métropole Aix-Marseille-Provence et simplifie l'intermodalité.

Avec « lacarte » ou « leticket » vous pouvez passer d'un mode de transport à l'autre. Des places réservées aux covoitureurs dans certains parkings relais, vous permettent d'accéder encore plus facilement aux transports en commun en centre-ville.

LES AVANTAGES CONDUCTEUR

JUSQU'À 3 €

La Métropole Aix-Marseille-Provence subventionne le conducteur jusqu'à 3€ maximum par passager covoituré (Forfait 2€ de 5km à 20km puis 0,10€/km de 20km à 30km).

100 € DE PRIME COVOITURAGE*

50€ versés dès le 1^{er} covoiturage

50€ versés au 10^{ème} covoiturage effectué dans les 3 mois

*Sous réserve du maintien du dispositif de l'Etat

LES AVANTAGES PASSAGER

10 COVOITURAGES OFFERTS

Vos covoiturages sont à prix très attractifs voire gratuits.

Si votre employeur est partenaire du service lecovoiturage de la Métropole Mobilité, vous pourrez bénéficier des tarifs et avantages employeurs.

Trajets gratuits pour les abonnés transports en commun !

(Voir conditions ci-contre)

Rémunération forfaitaire du conducteur pour un trajet de 5 à 20km	2€
Au-delà de 20km	0,10€ / km
Passager non abonné transports métropolitains	0,50€
Au-delà de 30km	0,10€ / km
Passager abonné transports métropolitains (mensuel et annuel)	Gratuit
Au-delà de 30km	0,10€ / km

Prise en compte des trajets dès 5km ayant pour origine et destination la Métropole

QUELQUES EXEMPLES...

Marseille → Allauch (trajet de 12,5 km)

- Je suis conducteur, je gagne 2€ par passager
- Je suis passager : c'est gratuit si j'ai un pass transport métropolitain. Je paye 0,50€ si je ne suis pas abonné à un pass transport métropolitain

Aubagne → Rousset (trajet de 34 km)

- Je suis conducteur, je gagne 3,40€ par passager
- Je suis passager : c'est 0,40€ si j'ai un pass transport métropolitain. Je paye 0,90€ si je ne suis pas abonné à un pass transport métropolitain